

29/06/19

Volume XVII – Lettre 37

26 Sivan 5779



Hil'hoth Bera'hoth par le Rav David Ostroff, sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch, chlita

Hil'hoth Bera'hoth XVII : doutes et erreurs sur les bera'hoth (suite & fin).

Peut-on continuer de manger après une telle bera'ha ?

Il semble, selon les poskim (décisionnaires), que l'on puisse continuer à consommer, même si la bera'ha récitée n'est pas la bonne. Cependant, pour Rav Moché Feinstein zatsal, celui qui a récité "mezonoth" au lieu de "chébakol" ne doit consommer qu'une faible quantité car toute consommation supplémentaire est considérée comme le'bat'hila (a priori) à partir du moment où l'on a conscience de son erreur et il convient d'interrompre la collation en sortant de chez soi pour provoquer la récitation d'une nouvelle bera'ha (un changement de lieu nécessite une nouvelle bera'ha).

Doit-on réciter le bentch si l'on a déjà récité "al hamihya" à la place ?

Il y a plusieurs différences entre le Birkath Hamazone et על המזיה "al hamihya", bénédiction après consommation de fruits d'Israël, de mezonoth ou de vin, en l'absence de pain) et en particulier le nombre de bera'hoth, à savoir 4 pour le bentch (dont 3 deoraita) et seulement 1 pour על המזיה. De plus, seul le bentch contient la mitsva de Brith et celle de la Torah.

En conséquence, selon les poskim, celui qui a récité על המזיה au lieu du bentch n'a pas rempli son obligation et doit réciter le Birkath Hamazone.

Que faire si l'on s'aperçoit de son erreur juste après avoir récité "al hamihya" ?

Dans ce cas, il faut dire le bentch à partir de בודה לך jusqu'à sa conclusion. En effet, על המזיה remplace la 1ère bera'ha du bentch et on peut ensuite le continuer normalement.

Que doit faire celui qui a récité le Birkath Hamazone après avoir pris un gâteau ?

Bediavad (a posteriori) la bera'ha est valable et il n'est pas nécessaire de réciter על המזיה. La même règle s'applique à la consommation de dattes ou de vin. Ces trois aliments sont nourrissants et sont inclus dans le Birkath Hamazone.

[1] אג"ח מ"ד מ ט' [2] Voir "kazayith" et dire le bentch en ayant en tête ce que l'on a consommé avant, וזאת הברכה פרק י [3] Il serait possible, pour être strict, de se laver les mains, réciter "hamotsi", prendre un [4] Voir שיערי הברכה עמ' רלז [5] Voir Michna Beroura siman 208:75

Un mot sur la Paracha, par le Rav Ozer Alport שלך en dehors d'Israël

Table with 2 columns: Hebrew text (XIII - 32) and French translation: Et ils décrièrent le pays qu'ils avaient exploré, en disant aux enfants d'Israël: "Le pays que nous avons parcouru pour l'explorer est un pays qui dévorerait ses habitants; quant au peuple que nous y avons vu, ce sont tous gens de haute taille."

Le premier chapitre des Lamentations est écrit sous la forme d'un acrostiche, chaque vers successif commençant par la lettre suivante de l'alphabet hébreu, à une exception notable près. Le verset commençant par la lettre פ précède le verset commençant par la lettre ט, en inversant leur ordre alphabétique. La Guemara (Sanhédrin 104b) explique de manière mystérieuse que la raison en est que les espions ont péché en faisant passer leur bouche (פ) devant leurs yeux (ט) et ont rapporté des faits qu'ils n'ont pas réellement vus. Comment comprendre cela et quelle leçon en tirer?

Rav Moché Shapiro explique que dans toute situation, une personne est capable de trouver ce qu'elle cherche. Avant même de prendre pleinement conscience de cette nouvelle donne et de l'évaluer, elle a déjà pris sa décision. Sans surprise, sa conclusion suit sa propre « prophétie » et elle trouve les preuves nécessaires pour l'appuyer.

Rav Ye'hezkel Levenstein explique que le principal péché des espions était leur caractère pessimiste. Cela fait référence à une personne qui se plaint constamment et qui n'a rien de positif à dire sur quoi que ce soit. Dès le départ, les espions ayant décidés qu'ils ne voulaient pas vivre en Israël, ils interprétèrent tout ce qu'ils voyaient à travers des lentilles négatives et revinrent avec un rapport façonné par leur parti-pris.

L'histoire suivante illustre l'importance de notre perception de la situation et de notre interprétation des événements. Au début des années 50, une grande entreprise de chaussures avec des magasins en Amérique du Nord souhaitait se développer en cherchant de nouveaux marchés. Ils envoyèrent deux vendeurs en Afrique pour explorer les perspectives d'ouverture de succursales sur ce continent vaste et inexploité.

Moins d'une semaine s'était écoulée lorsque le premier agent envoya un télégramme décevant. Il écrivit: «Je rentre à la maison immédiatement. Il n'y a rien à gagner ici. Personne ne porte même de chaussures!» . Alors qu'ils s'apprêtaient à envoyer des vendeurs dans d'autres continents, ils reçurent une leçon importante sur le pouvoir de la perception des choses. Plus d'un mois après que son partenaire eut rapidement désespéré, l'entreprise reçut un câble du deuxième vendeur : «Envoyez 15000 paires de chaussures immédiatement pour remplir mes 5 magasins. L'Afrique est une terre pleine d'opportunités, personne n'a de chaussures et tout le monde en a besoin ! »

Le Arizal enseigne que chaque mois est mystiquement associé à une idée que nous sommes censés corriger au cours de ce mois. Il écrit que notre mission au mois de Tammouz est de rectifier le concept de ראייה, notre vision des choses. Ce n'est pas un hasard si la Sidra Chela'h est lue juste avant le début de ce mois et décrit les événements tragiques qui ont provoqué la période de deuil qui commence à Tammuz. Les espions ont péché en cherchant le mal à chaque rencontre. Tirons les leçons de leurs erreurs et adoptons une perspective de recherche du bien dans chaque situation de la vie, qui deviendra une prophétie auto-réalisatrice.

La Torah est supérieure à la prêtrise et à la royauté, car la royauté s'acquière par 30 qualités, la prêtrise s'acquière par 24, alors que la Torah est acquise par 48 vertus...

Ce sont: ... (14) **la limitation des activités commerciales**, (15) **la diminution des relations humaines** (certains traduisent : activités sexuelles), (16) **la diminution des plaisirs**, (17) **la diminution du sommeil**, (18) **la diminution des conversations légères**, (19) **la diminution des plaisanteries**,...

Rappel : les plaisirs décrits dans cette *michna* ne sont pas interdites par le judaïsme.

Par contre, l'érudit de notre *michna* (et rappelons que ce chapitre entier traite de la couronne de la Torah plutôt que d'un bon comportement ordinaire) vivra dans une retenue avisée. Dans notre besoin très humain de camaraderie et d'interactions sociales, nous pourrions facilement nous focaliser sur notre image ou notre réputation. Il est si naturel de consacrer une grande part de notre énergie à notre position sociale en essayant de nous valoriser par notre apparence, notre réputation ou notre sens de l'humour. L'érudit doit constamment se souvenir que de telles considérations ne le concernent pas. Tout comme le vrai croyant doit parfois choisir la vérité nonobstant l'air du temps ou le politiquement correct, il doit également privilégier la spiritualité avant toute autre considération. Comme le reste de l'humanité semble ne se soucier presque exclusivement que de ce que l'homme pense, l'érudit sait qu'il répond à des standards plus élevés.

Il est cependant intéressant de noter, que dans son élévation, l'érudit de notre *michna* deviendra la personne grande et généreuse décrite plus loin dans notre *michna*, qui aime l'humanité, partage le fardeau de son prochain et n'est pas vaniteux dans son étude. Comment son isolement relatif engendre-t-il de telles qualités de don et d'effacement de soi ?

La réponse n'est pas que l'érudit limite sa vie sociale parce que d'autres personnes ne méritent pas d'être prises en considération. Il se concentre presque entièrement sur les études et l'élévation personnelle, mais au final, il ne le fait pas pour lui-même. Il étudie parce que c'est la volonté de D-ieu et il cultive ses propres talents qui seront finalement bénéfiques à tout Israël. Plus il étudie et plus il s'isole, plus il finira par se donner au reste de l'humanité.

Illustrons ce concept à partir des lois du *Chabbath*. Même si cela semble un peu éloigné de notre sujet, nous devons garder à l'esprit que ce que notre *michna* recommande régulièrement aux érudits s'applique à chacun de nous le jour du *Chabbath*.

Le jour du *Chabbath*, nous vivons sur un plan plus spirituel, dans lequel nous considérons que les activités matérielles de la semaine de travail sont terminées et n'occupent plus nos esprits et nos corps. Nous nous abstenons de toute activité physique le jour du *Chabbath* et nous nous tournons vers d'autres activités spirituelles, tout comme le savant le fait toute la semaine (Voir Pirké Avoth V-8).

à suivre

Un mot sur la Tefila

Par Rabbi A Leib Scheinbaum (Pirké chochanim)

סדר הקרבנות

Ordre des *Korbanoth* (sacrifices).

Dans le traité Meguila 31a du *Talmud*, 'Hazar (nos Sages) rapportent un dialogue entre Avraham Avinou et Hachem. Avraham se demande: "Peut-être les Juifs vont-ils fauter et Tu les puniras comme Tu l'as fait avec la génération du déluge et celle de la tour de Babel." Hachem répondit qu'Il ne les détruirait pas et, s'ils péchaient, Il accepterait leurs **קרבנות** (sacrifices), comme une pénitence. Avraham répondit ensuite que cela ne fonctionnerait que tant qu'il y aurait un *Beth Hamikdash* (Temple). Que leur arriverait-il s'il n'y avait plus de *Beth Hamikdash* ? Hachem répondit qu'Il leur avait préparé l'ordre des **קרבנות**. Chaque fois qu'ils réciteraient cette litanie, Il la considérerait comme s'ils avaient réellement offert un sacrifice. Les commentateurs remettent cela en question. Si Avraham comparait les juifs contemporains à la génération du déluge, alors, il devait penser qu'ils pêcheraient במזיד (intentionnellement), comme l'avait fait cette génération. Dans ce cas, comment les **קרבנות**, qui sont apportés pour une עברה בשוגג (péché involontaire), pourraient-ils racheter leur infraction ?

Le Talelé Oroth cite l'explication suivante. Même s'il n'y a aucune crainte que le Klal Israël se rebelle intentionnellement contre Hachem et faute, il est toujours possible qu'il pêche בשוגג (involontairement). Dès qu'il le fait, il se retrouve piégé et ressent un sentiment de permissivité. Une fois la faute commise, l'infraction non intentionnelle au départ conduit finalement au péché intentionnel. La crainte de tomber dans l'abîme du péché ne se manifeste que si l'on ne se repent pas immédiatement de ses péchés involontaires. Par conséquent, Hachem fournit le סדר (l'Ordre) des **קרבנות**, afin qu'il serve comme une opportunité pour la תשובה (repentir), qui empêchera le péché de devenir intentionnel.

A la mémoire de Moché ben Barou'h-Leizer BRAJZBLAT (25 Sivan 5730)
& de Morénou Harav Yaacov (Jérôme) ben Avraham Hachohen CAHEN (28 Sivan 5747)

Vous pouvez recevoir et diffuser cette lettre en contactant:

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez **dédier** une de nos lettres à la **mémoire** ou à l'**attention** ou en l'**honneur** d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halakhiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**